



Conseil communal
Sainte-Croix

Sainte-Croix le 8.12.25

Motion : Pour un plan communal de renforcement de la sécurité à Sainte-Croix

Motion déposée par Le PLR sainte Croix

Vu les préoccupations croissantes de la population, des entreprises et des commerçants, concernant la sécurité publique,

Vu l'importance d'assurer un cadre de vie serein, qui ne l'est plus.

Vu les compétences communales en matière de prévention et de collaboration avec les autorités cantonales,

Le PLR Sainte-Croix et environs demande d'étudier un plan communal de renforcement de la sécurité dans notre Commune, ci-dessous des points qui peuvent être étudiés :

1. **Analyse des possibilités d'obtenir une présence accrue de la Gendarmerie vaudoise**, notamment par :
 - une demande officielle au Canton,
 - la mise en évidence des besoins spécifiques de la commune (tourisme, géographie, frontière, population, événements).
2. **Étude de faisabilité d'une adhésion à Police Nord Vaudois (PNV)**, comprenant :
 - les coûts prévisionnels, (on sait qu'ils peuvent être important)
 - les avantages opérationnels,
 - les impacts sur la sécurité locale,
3. **Examen de l'opportunité de créer un service communal de sécurité**, orienté vers :
 - la prévention,
 - la surveillance non coercitive,
 - l'amélioration de la présence dissuasive sur le domaine public. (sans oublier les écoles)
 - les coûts prévisionnels
4. **Examen de l'opportunité de créer un programme "Voisins vigilants – Sainte-Croix", sous supervision communale, visant à :**
 - renforcer la vigilance collective,
 - structurer les échanges avec les forces de l'ordre,
 - sensibiliser la population aux bonnes pratiques de prévention.
5. **Plan financier comparatif** des différentes options et recommandations finales de la Municipalité.

Nous restons à l'écoute de toutes autres propositions de la municipalité.

Patrice Bez Chef de groupe PLR